REPÈRES ÉCONOMIQUES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

# **Conjonct'**AURA





### **Edito**

L'enquête de janvier 2021 apporte deux éclairages principaux.

Le premier, c'est l'ampleur du choc économique que la crise sanitaire a entraîné ; un choc qui se poursuit, notamment pour les entreprises toujours fermées ou particulièrement pénalisées par le couvre-feu. C'est pourquoi nous saluons les interventions publiques massives de l'Etat et de la Région qui ont permis d'éviter l'effondrement des trésoreries et de l'emploi.

Le deuxième éclairage, c'est celui de l'attentisme et du pessimisme qui s'installent en raison des incertitudes sur les modalités de sortie de crise.

Il nous faut absolument restaurer le plus vite possible le moral des chefs d'entreprise et les inciter à reprendre leurs investissements.

Dès lors, si la lutte contre la pandémie devait encore durer plusieurs mois, il est impératif de veiller à ce que les protocoles sanitaires soient agiles et parfaitement ciblés afin d'optimiser l'activité économique et créer les conditions d'un rebond ample et rapide le moment venu.

#### Philippe GUERAND

Président de la CCIR Auvergne-Rhône-Alpes.

### En attente de perspectives

Sur l'ensemble de 2020, 62 % des TPE-PME ont subi une baisse de chiffre d'affaires, le plus souvent entre 10 et 25 %. La reprise de l'activité au cours de l'été permet un bilan moins défavorable que celui du seul 1er semestre, après le choc du confinement complet du printemps.

Néanmoins, avec la remontée de la pandémie à l'automne et ses conséquences en termes de mesures sanitaires, 2/3 des TPE-PME ne sont toujours pas confiantes en la situation économique générale. L'incertitude sur ces mesures et le manque de visibilité ont gelé de nombreux investissements. Les prévisions de chiffre d'affaires pour le 1er semestre sont peu optimistes. Les chefs d'entreprise sont maintenant plus nombreux à viser une sortie de crise en 2022 ou plus tard plutôt qu'en 2021. Leur souhait largement exprimé est de pouvoir reprendre la totalité des activités au plus tôt.

23 % des entreprises ont réduit leurs effectifs en 2020, mais les dispositifs publics de soutien ont permis d'endiguer le recul. Malgré la montée du chômage, les difficultés de recrutement subsistent et les chefs d'entreprise en appellent à plus d'incitations à l'emploi.

Dans ce contexte très difficile et pesant, près de 20 % des TPE-PME ont toutefois enregistré une hausse de chiffre d'affaires en 2020. Pour ces entreprises, les perspectives d'activité restent bien orientées au 1<sup>er</sup> semestre, ainsi que l'évolution de leurs investissements et de leur effectif salarié.



## **SOMMAIRE**

| L'ESSENTIEL               | 1 |
|---------------------------|---|
| L'ACTIVITE / Bilan        | 2 |
| L'ACTIVITE / Perspectives | 3 |
| L'INVESTISSEMENT          | 5 |
| L'EMPLOI                  | 5 |
| I A SORTIE DE CRISE       | ۵ |

#### LE CHIFFRE MARQUANT:

Une baisse de chiffre d'affaires en 2020 pour 62 % des TPE-PME



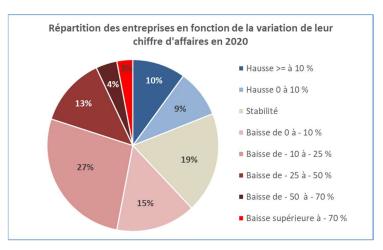


### L'ACTIVITÉ / Bilan de 2020

### Recul du chiffre d'affaires pour 2/3 des TPE-PME

62 % : c'est la part des TPE-PME de la région dont le chiffre d'affaires a reculé en 2020. Cette part donne la mesure du choc économique de la crise sanitaire. Depuis la création du panel TPE-PME, le plus mauvais résultat avait été enregistré en 2013, avec 41 % d'entreprises en recul de chiffre d'affaires\*.

Tous les grands secteurs d'activité sont touchés : 70 % dans l'industrie, 64 % dans le tertiaire tourné vers les particuliers, avec notamment la quasi-totalité des acteurs du tourisme, 59 % pour le tertiaire tourné vers les entreprises (à l'exception du numérique). Le BTP est moins fortement touché avec 45 % d'entreprises en baisse de chiffre d'affaires. L'export n'a pas été une alternative : 66 % des entreprises exportatrices déclarent une baisse de leur chiffre d'affaires. Les PME comptant 50 salariés ou plus ont plus fréquemment enregistré un recul : 73 % des entreprises.



Le plus grand nombre des entreprises (27 %) enregistre une baisse de chiffre d'affaires entre 10 et 25 %. Cette situation se présente dans la plupart des secteurs, sauf pour le tourisme (cafés-hôtels-restaurants) où ce sont des reculs de 25 à 50 % qui sont les plus fréquents. Pour 7 % des TPE-PME, un effondrement du chiffre d'affaires est constaté, avec un recul de 50 % ou plus, notamment dans ce dernier secteur.

Ce bilan annuel est moins défavorable que ne l'était celui du seul 1<sup>er</sup> semestre où 78 % des TPE-PME étaient en recul de chiffre d'affaires sur un an. Cet écart entre les deux chiffres traduit d'une part l'ampleur du choc du confinement complet au printemps et des conséquences sur les chaînes de production, quand la machine économique s'est brutalement arrêtée, et d'autre part, une certaine reprise d'activité qui a pu s'opérer cet été. Dans le BTP par exemple, 72 % des TPE-PME étaient en recul de chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> semestre alors qu'elles sont 45 % pour l'ensemble de l'année.

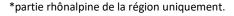
Dans ce contexte économique très difficile, **près de 20 % des TPE-PME ont néanmoins développé leur activité en 2020**, avec un chiffre d'affaires supérieur à celui de 2019. Pour la moitié d'entre elles, la croissance est supérieure à 10 %.

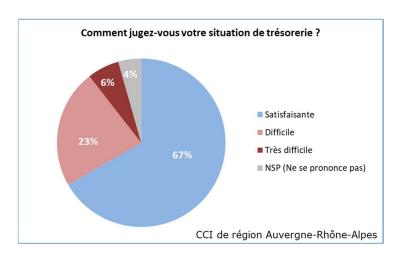
La part des entreprises en croissance de chiffre d'affaires est sensiblement plus élevée dans le numérique. Elle l'est aussi un peu plus dans le commerce de détail (une entreprise sur quatre). Les résultats de ce secteur sont en effet plus hétérogènes que pour l'ensemble du tissu économique, compte tenu des différences de situation lors des confinements entre les commerces déclarés essentiels et pouvant donc rester ouverts et les autres.

A l'issue de cette année éprouvante, près de **30** % **des TPE-PME** se disent en situation de trésorerie difficile ou très difficile. Ce niveau de difficultés est en progression de 4 points depuis l'enquête de juillet. La situation financière s'est donc dégradée depuis l'été. Compte tenu de l'ampleur du recul de l'activité, l'intervention publique massive en soutien à la trésorerie, qui est reconnue par la plupart des entreprises, permet néanmoins pour l'instant de contenir ce niveau de difficultés.

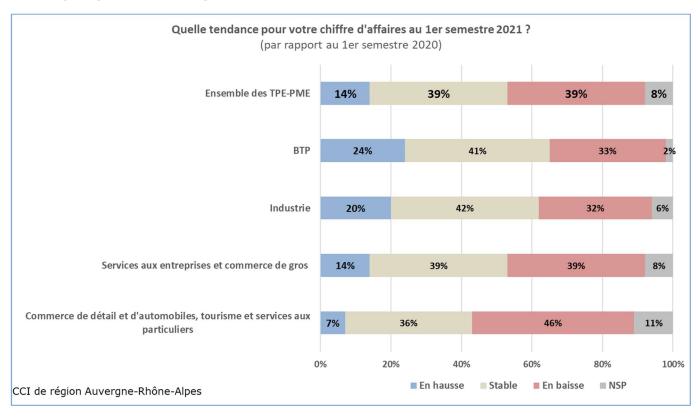
La part des entreprises en difficulté est assez homogène quelle que soit la taille des TPE-PME. Au plan sectoriel, l'hôtellerie-restauration apparaît très touchée, avec plus des 2/3 des entreprises en difficultés de trésorerie en ce début d'année. Le niveau de difficultés est également un peu plus élevé que la moyenne dans le commerce de détail et dans le tertiaire supérieur hors informatique.

L'insuffisance de chiffre d'affaires est la cause des difficultés dans la quasi-totalité des cas. Mais l'allongement des délais de règlement et des impayés sont aussi des causes de difficulté, tout particulièrement dans l'industrie, le BTP ou le tertiaire supérieur.





### Peu de perspectives de reprise au 1er semestre



Les perspectives pour le 1<sup>er</sup> semestre 2021 apparaissent toujours peu optimistes. Elles ont été exprimées par les entreprises dans le contexte du mois de janvier marqué par la généralisation et l'abaissement de l'heure du couvre-feu et par la crainte d'un nouveau confinement. En ce mois de janvier, **39** % des TPE-PME se déclarent en activité réduite, quelle que soit la taille des entreprises. Cette situation ne concerne pas que le secteur du tourisme ou les commerces. Elle est aussi fréquente dans l'industrie (44 %) et dans le transport-logistique (une entreprise sur deux).

Pour ce 1<sup>er</sup> semestre, seulement 14 % des TPE-PME semblent s'attendre à une reprise de leur activité. Les autres se partagent entre une perspective de stabilité (par rapport à un 1<sup>er</sup> semestre 2020 à un niveau très bas) et une perspective d'aggravation avec un nouveau recul du chiffre d'affaires.

Le tertiaire tourné vers les particuliers apparaît le plus pessimiste avec une perspective de baisse du chiffre d'affaires pour quasiment une entreprise sur deux. Ce résultat est fortement influencé par les activités touristiques dont beaucoup restent en situation d'impossibilité d'exercer leur activité. Les prévisions du commerce de détail sont plus proches de la situation moyenne.

L'industrie et le BTP sont un peu mieux orientés, avec une perspective de reprise pour au moins une entreprise sur cinq et une perspective de stabilité qui est la plus fréquente. Ces résultats marquent aussi une amélioration par rapport à ceux de l'enquête de juillet pour le 2<sup>e</sup> semestre 2020.

Pour les entreprises en croissance en 2020, la moitié s'attend à la stabilité au 1<sup>er</sup> semestre, mais pour les autres, la tendance à la progression du chiffre d'affaires l'emporte sur celle au recul.

Ces perspectives personnelles d'activité pour le 1<sup>er</sup> semestre sont exprimées dans un contexte de **pessimisme qui demeure très élevé quant à la situation économique générale**. Comme en juillet dernier, près des 2/3 des TPE-PME régionales ne sont pas confiantes quant à cette situation. C'est quasiment le **double du niveau enregistré il y a un an,** début 2020. 17 % ne sont pas du tout confiantes.

Le manque de confiance vis-à-vis de la situation économique générale dépasse les 60 % pour les activités touristiques, le commerce de détail, le commerce de gros/transport et l'industrie.

En termes de taille d'entreprises, les PME de 50 salariés et plus sont un peu moins défiantes que les autres TPE-PME.





# L'ACTIVITÉ / Perspectives

### Les difficultés de recrutement restent un sujet

Le **manque de vigueur de l'activité** est toujours le frein au développement le plus fréquemment cité par les TPE-PME, et de loin. Dans l'industrie et pour les entreprises exportatrices, il apparaît particulièrement élevé : 65 % et 61 %.

Malgré la montée du chômage, les **difficultés de recrutement demeurent au 2º rang** des freins cités, en progression par rapport à juillet. Dans le BTP, c'est le 1er frein cité, par presque une entreprise sur deux. Un tiers des TPE-PME en croissance de chiffre d'affaires en 2020 sont concernées. Le niveau est aussi plus élevé que la moyenne dans le numérique et le transport-logistique. Il touche également plus les PME de 50 salariés et plus que les autres TPE-PME. 8 % des entreprises signalent aussi des problèmes de disponibilité des salariés, la situation étant la plus sensible dans le transport/logistique. Dans leurs commentaires spontanés, des entreprises s'alarment des **conséquences de la crise sanitaire sur l'appétence au travail** et en appellent à des incitations à l'emploi plus fortes.

Dans le contexte d'incertitude quant à l'évolution des mesures d'urgence liées à la crise sanitaire, le sentiment de complexité et d'instabilité réglementaire remonte.

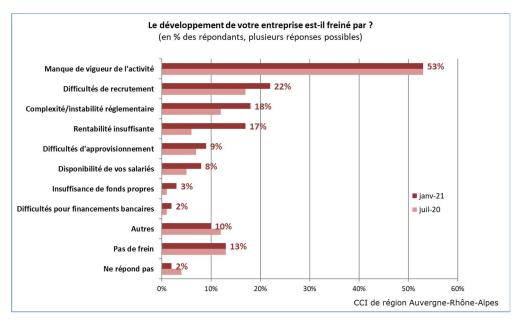
Les problèmes de rentabilité sont aussi en progression sensible, le niveau étant le plus élevé dans le tourisme et le transport/logistique.

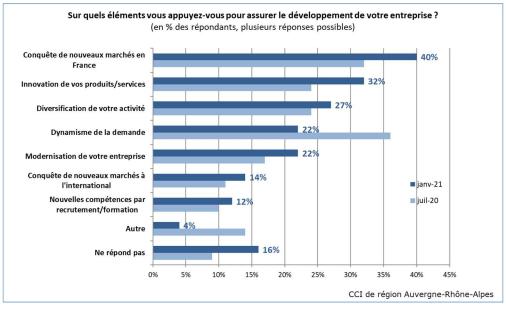
Une part non négligeable de TPE-PME (près de 10 %) subit des **problèmes pour les approvisionnements**. La part est plus élevée dans l'industrie, le commerce et les entreprises actives à l'international. Elle est de 19 % pour les entreprises en croissance en 2020.

En termes de levier de développement, la conquête de nouveaux marchés en France retrouve sa première place. 40 % des TPE-PME sont dans cette logique de développement commercial.

La conquête des marchés à l'international se redresse un peu. Pour l'industrie, c'est le 2e levier le plus fréquent (43 % des PMI). Quant aux entreprises exportatrices, c'est le premier levier, avant la conquête de marchés en France.

Près d'1/3 des TPE-PME misent sur l'innovation, une proportion qui atteint plus d'une sur deux pour le tertiaire supérieur, pour lequel c'est le premier levier de développement.







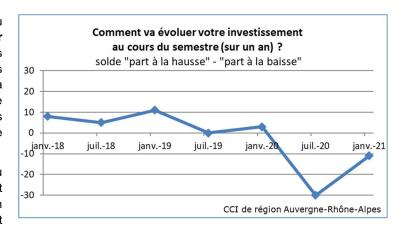


### L'INVESTISSEMENT

### **Toujours l'expectative**

Alors que l'investissement était déjà prévu en baisse au 2° semestre, 29 % des TPE-PME disent ne pas avoir réalisé, ou en partie seulement, leurs projets au cours de cette période. C'est deux fois plus qu'il y a un an. Ces renoncements peuvent être liés directement à l'incapacité à investir compte tenu de problèmes de financement dus à la forte chute de l'activité. Mais, plus fréquemment, c'est l'absence de visibilité qui explique la non réalisation des investissements.

Les perspectives pour le 1er semestre 2021 sont un peu moins défavorables qu'il y a six mois. Le solde « part des entreprises en hausse » - « part des entreprises en baisse » se redresse mais il reste négatif à - 11. Il est proche de l'équilibre dans l'industrie.



A noter qu'une part non négligeable des panélistes (16 %) ne s'exprime pas sur cette question lors de la dernière enquête, ce qui confirme la grande incertitude.



### L'EMPLOI

### Une perte d'emplois endiguée

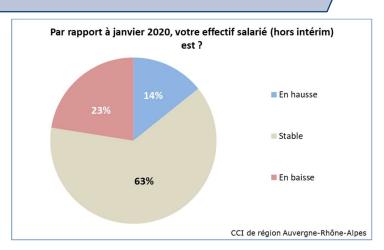
Pour 23 % des TPE-PME, l'effectif salarié (hors intérim) a baissé par rapport au niveau de janvier 2020. Mais compte tenu du choc enregistré en termes de perte d'activité, ce résultat est finalement limité grâce aux dispositifs de soutien mis en place par l'Etat. Près des 2/3 des entreprises ont ainsi un effectif stable et 14% l'ont augmenté. Pour les entreprises ayant connu une croissance du chiffre d'affaires en 2020, la part de celles qui ont développé leur emploi atteint 34 %.

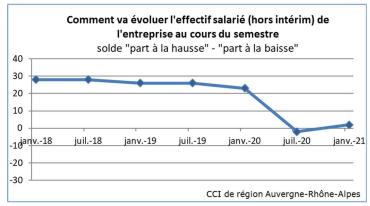
C'est dans le tourisme que les baisses d'emploi sont les plus fréquentes. Dans l'industrie et le transport, la part est aussi un peu plus importante que la moyenne.

Pour le semestre en cours, les prévisions sont très largement à la stabilité : 70 % des TPE-PME. Pour les autres, le solde « part des entreprises en hausse » « part des entreprises en baisse » redevient de très peu positif à + 2. Il reste éloigné des niveaux d'avant-crise, au-dessus de + 20.

Comme il y a six mois, le solde est positif dans le numérique, le BTP et, de peu, dans le commerce.

On peut noter que pour les entreprises en croissance de chiffre d'affaires en 2020 la tendance au développement de l'emploi se poursuit. Pour ces entreprises, le solde s'établit ainsi à + 22, avec plus d'une entreprise sur quatre qui prévoit une hausse de son effectif salarié au cours du semestre.





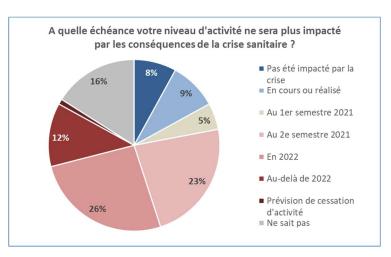




# Les perspectives de sortie de crise se sont éloignées

Par rapport à l'enquête de juillet dernier, les perspectives de sortie de crise se décalent dans le temps alors que la part des chefs d'entreprise qui ne savent pas évolue peu.

On constate tout d'abord que la part des entreprises non impactées par la crise ou qui pensent être tirées d'affaire recule un peu en six mois, passant de 22 % à 17 %. Cette part n'a donc pas été renforcée par les 18% de TPE-PME qui pensaient en juillet qu'elles ne seraient plus impactées par la crise d'ici fin 2020. La reprise de la pandémie de la Covid à la rentrée a changé ces prévisions. On peut ajouter que ces entreprises non impactées par la crise se retrouvent dans pratiquement tous les secteurs à l'exception du tourisme.



Pour les entreprises dont le niveau d'activité est toujours impacté par la crise sanitaire, les perspectives de sortie de crise se sont éloignées dans le temps. Elles sont aujourd'hui **plus nombreuses à tabler sur 2022 ou plus** (38 % des répondants, dont 12 % au-delà de 2022) que sur 2021 (28 %). Un constat qui se vérifie pour l'ensemble des secteurs à l'exception du numérique. Et quand la perspective se situe en 2021, c'est surtout au 2<sup>e</sup> semestre.

Interrogés sur les mesures prioritaires pour redresser l'économie, les chefs de TPE-PME évoquent d'abord logiquement la sortie de la crise sanitaire, en soulignant l'impératif de réussite de la campagne de vaccination. Ensuite, le souhait est fortement exprimé de retrouver toutes les possibilités d'exercice de l'activité. Au-delà des situations personnelles pour lesquelles sont ardemment attendues, soit la possibilité de reprendre son activité, soit de ne plus être limité par le couvre-feu, il y a la conviction que toutes les interactions économiques sont nécessaires au redémarrage. Ce souhait de reprise complète de l'activité n'empêche pas les répondants de reconnaître la nécessité de protocoles sanitaires et de demander à ce qu'on leur fasse confiance sur ce point.

L'utilité des dispositifs publics de soutien (PGE, chômage partiel) est évoquée. Pour certains panélistes, il faut les compléter par des réductions ou annulation de charges. Une **plus forte incitation au travail** ainsi que la **relance de l'investissement public** sont aussi souhaitées.



### **MÉTHODOLOGIE**

Les résultats présentés sont issus d'une enquête réalisée du 5 au 22 janvier 2021 par les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes auprès d'un panel d'entreprises représentatives du tissu régional de TPE-PME de l'industrie, du BTP, du commerce et des services. 408 réponses ont été exploitées. Le traitement et l'analyse des réponses sont effectués par la direction Etudes et Information Economique de la CCI de région.

Cette analyse de la conjoncture régionale pour les TPE-PME est possible grâce à la participation volontaire d'entreprises aux enquêtes semestrielles. Si votre entreprise est disposée à contribuer à ces enquêtes pour donner votre perception du climat des affaires et exprimer vos attentes, nous vous remercions de contacter :

T. 04 72 11 43 53 - p.berat@auvergne-rhone-alpes.cci.fr



Retrouvez toute l'information économique des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes sur :

www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr

/rubrique Economie et Territoire

